

CETA : « Ici, c'est toujours niet ! »

En Wallonie et à Bruxelles, le front politique dit encore et toujours non au traité de libre-échange entre l'Europe et le Canada.

Ne pas avoir peur du CETA : c'est l'objectif visé par l'Union européenne et le Canada, quand ils proposent de joindre à leur accord de libre échange (de 1 600 pages) une « déclaration interprétative » (de 8 pages).

En Wallonie et à Bruxelles, les majorités politiques en place se mobilisent. Le CETA, c'est toujours « no pasaran », avec ou sans déclaration interprétative. C'est un message au gouvernement fédéral qui est appelé à signer le document le 27 octobre, après une réunion des ministres européens le 18 octobre.

1. Le CETA, en deux mots
C'est un accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada. Il fait 1 600 pages. Un équivalent du TTIP qui vise quant à lui les échanges entre les États-Unis et l'Union euro-

peenne.

2. Une déclaration « cal-mante » Pour apaiser les craintes de certains gouvernements récalcitrants, cette annexe de 8 pages, que les négociateurs de part et d'autre de l'Atlantique se proposent d'ajouter, se veut rassurante : l'accord préserve la capacité de l'UE, de ses États membres et du Canada d'adopter et de mettre en œuvre leurs propres législations et réglementations économiques dans les domaines de la santé, des services publics, de l'éducation, la sécurité, l'environnement, la protection des consommateurs ou encore la diversité culturelle. On tempère aussi la possibilité de voir une entreprise porter plainte contre un État.

3. Un coup dans l'eau Mais les Parlements wallon, bruxellois et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne sont pas prêts d'autoriser leurs exécutifs respectifs à donner les pleins pouvoirs au gouvernement fédéral pour signer le 27 octobre prochain le CETA. Ils l'ont redit à l'occasion d'un débat conjoint lundi entre députés wallons et bruxel-

lois au Parlement de la Fédération Wallonie, il est en effet clairement apparu que l'opposition du PS, du cdH, mais aussi d'Écolo, de DéFI et du PTB, au projet de traité était intacte, malgré la déclaration interprétative rédigée pour rassurer ses opposants.

4. Persiste, vote... Le Parlement de la Fédération devrait formaliser son veto ce mercredi. La majorité PS-cdH a en effet annoncé le dépôt d'un projet de résolution qui sera soumis pour approbation à la séance plénière. Le Parlement wallon se penchera, lui, sur la question jeudi à l'occasion d'une réunion de commission avant un vote attendu ce vendredi en séance plénière à Namur.

5. ...Mais ne ratifiera pas Même s'il est signé par le gouvernement belge, le CETA, à l'instar de tous les traités internationaux, doit être ratifié par l'ensemble des assemblées parlementaires du pays. Au début de l'été, les majorités PS-cdH au pouvoir en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles avaient déjà marqué leur opposition au projet de traité de libre-échange. Ils avaient été soutenus par l'opposition Écolo et PTB. ■